

Pourquoi l'État aura du mal à inciter les Français à investir dans les startups

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a annoncé la mise en place d'un fonds de placement, ouvert aux particuliers et destiné à renforcer les capitaux de 1 500 PME et startups. Une tentative de patriotisme économique qui a peu de chances de fonctionner, à en croire le directeur de la recherche macroéconomique de Saxo Bank.

8 octobre 2020

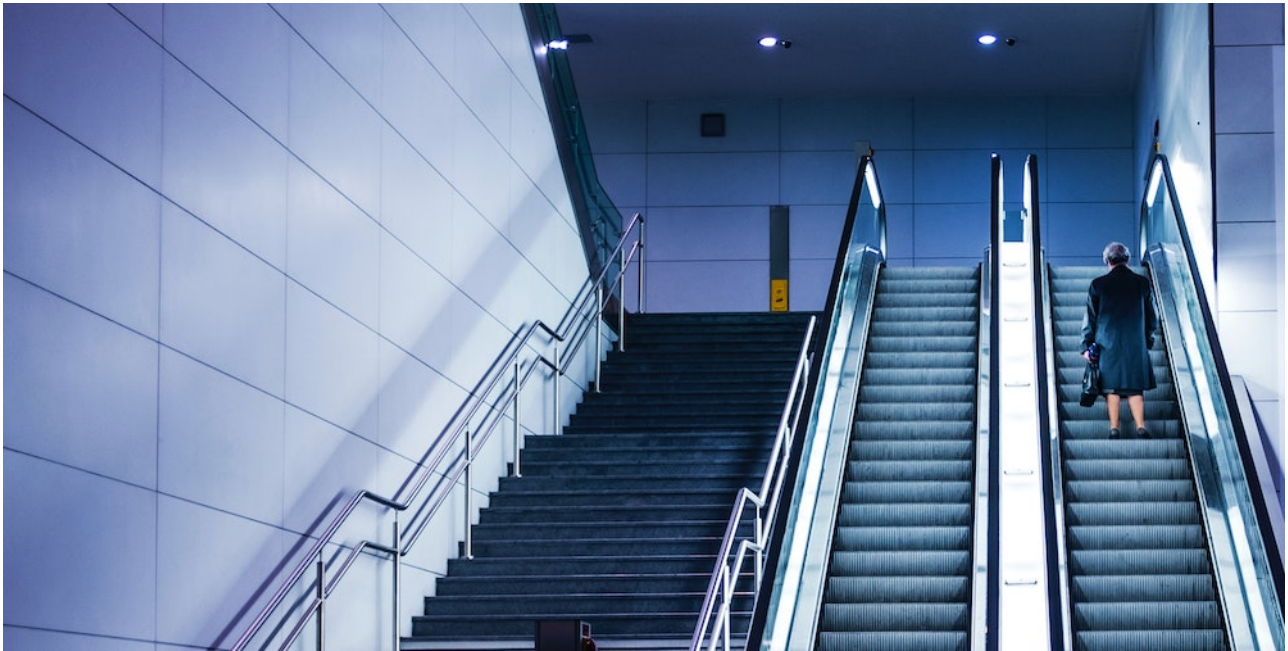
Depuis le 1er octobre, le gouvernement encourage les particuliers à investir dans les PME et startups. Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, a annoncé la mise en place d'un fonds commun de placement dans l'objectif de faciliter la tâche des épargnants. Géré par Bpifrance et baptisé "Entreprises 1", ce dernier vise à alimenter le capital de quelque 1 500 entreprises triées sur le volet. Cette initiative traduit la volonté de l'exécutif de renforcer les fonds propres dont ces dernières disposent en drainant le surplus d'épargne accumulé par les Français lors du confinement du début d'année - qui représente, selon les calculs de Bercy, la bagatelle de 100 milliards d'euros. "C'est une forme nouvelle de patriotisme économique", a assuré par voie de communiqué Bruno Le Maire lors de la présentation du dispositif. *C'est la première fois qu'un pays d'Europe propose à ses compatriotes d'investir dans les PME.*

Un coup d'épée dans l'eau

Si le discours gouvernemental est enjoué, l'initiative devrait dans les faits avoir du mal à convaincre des Français très attachés à la sécurité que représente l'épargne. "Il faudrait un sacré changement culturel pour que cela fonctionne, d'autant plus en période de crise", explique Christopher Dembik, directeur de la recherche macroéconomique chez Saxo Bank, qui se souvient du précédent de l'ISF-PME. Ce dispositif, lancé en 2007 sous Nicolas Sarkozy, permettait aux contribuables s'acquittant de l'Impôt sur la fortune (ISF) de voir ce dernier baisser à condition d'injecter de l'argent dans les sociétés. "Il y avait une très grande méconnaissance du produit", estime Christopher Dembik, selon qui le schéma se reproduira inévitablement.

Majoritairement françaises et non cotées, les entreprises sélectionnées pour bénéficier de cette nouvelle initiative proviennent du large portefeuille des fonds de capital-investissement partenaires de Bpifrance - constitué de 2005 à 2016. À en croire le directeur de la recherche macroéconomique de Saxo Bank, "on sait que cela ne parle pas au commun des mortels". Un inconvénient majeur, alors que ce produit s'adresse en priorité aux classes moyennes. Dans ce

cadre, le ticket d'entrée minimal de 5 000 euros posera aussi problème. *"C'est un seuil élevé pour certains foyers, qui ne peuvent pas se permettre que leur argent soit bloqué pendant cinq ans, souligne Christopher Dembik. Le dispositif est mal calibré, puisque les personnes avisées seront plus enclines à acheter des actions qu'à jouer le jeu."*



À lire aussi

Le financement participatif, un recours pour les startups face à la crise

Une forte aversion au risque

Si le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance a indiqué à juste titre que l'opération promue est *"plus rentable qu'un livret A"*, elle reste risquée pour un public qui ne s'y connaît pas. *"Ce type de placement ne garantit pas le capital"*, avait ainsi précisé Bruno Le Maire, bon joueur. De quoi dissuader une partie de la population ciblée de s'approprier le dispositif.

"La principale caractéristique de l'épargnant français, c'est sa forte aversion au risque. Même vendu comme du patriotisme économique, ce produit a peu de chances de fonctionner", prédit Christopher Dembik, qui juge que ce type

d'initiatives ne trouve sa place qu'au niveau local.

Inciter les Français à injecter tout ou partie de leur épargne dans l'économie n'a jamais été chose facile. *"C'est une vieille méthode : tous les gouvernements essaient... et échouent"*, va jusqu'à affirmer Christopher Dembik. La donne ne semble pas prête de changer, car la population continue à miser largement sur les livrets d'épargne malgré les faibles taux d'intérêts qui s'appliquent ces jours-ci. *"Si leur rendement est quasi-nul, il est néanmoins garanti"*, sourit le directeur de la recherche macro-économique de Saxo Bank. Pour mémoire, le fonds de capital-investissement Bpifrance Entreprises 1 peut être dès à présent souscrit en ligne ou auprès des réseaux bancaires traditionnels, assureurs et autres gestionnaires de patrimoine.

"Une opportunité unique"

En réaction à notre article, Ludovic Douge de Jasmin Capital nous indique ne pas partager l'avis de Christopher Dembik. Le responsable des activités secondaires de la société de conseils en investissement en private equity, qui affirme avoir *"aucun intérêt économique"* dans ce sujet, juge que le fonds Bpifrance Entreprises 1 représente, au contraire, *"une opportunité unique pour les petits porteurs d'accéder à un panel de gérants de qualité et, surtout, à une classe d'actifs bien plus résiliente en période de crise"*. Selon lui, ce nouveau véhicule *"n'a rien à voir"* avec les fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) ou les fonds d'investissement de proximité (FIP), pour leur part *"assez décevants"*. Il concernerait des structures *"normalement réservées à de gros investisseurs, tels que des fonds de pension ou des assureurs"*... ce qui le rendrait *"novateur"*, notamment du fait d'un montant de ticket d'entrée *"somme toute assez raisonnable"*. *"Le taux de rentabilité moyen de ces fonds de private equity institutionnels est historiquement supérieur à 10 %"*, note Ludovic Douge, concédant toutefois que *"rien ne garantit que cela sera à nouveau le cas, surtout en ces temps agités"*.

Cet article a été mis à jour le 12 octobre 2020 avec la réaction de Ludovic Douge.

Article écrit par Arthur Le Denn